ROUBAIX

LE CONCOURS DU CLUB HIPPIQUE

La deuxième journée du concours a été digne de la première. Les amateurs ont encore été très nombreux sur la piste du Brœucq et les prix fort disputés. Le jury était composé de la même façon que dimanche.

On remarquait au pesage : MM. les généraux Chamoin et Sève, le colonel Breuillac, du 6 chasseurs, Edouard Roussel, conseiller général, etc.

Voici les résultats des diverses épreuves :

Concours de chevaux de selle, pour tous chevaux montés par des gentlemen. — 1er prix, objet d'art en médaille de vermeil, « Duke et Kork », à M. Martrove, de Bruxelles ; 2e, médaille de vermeil, « Molly », à M. A. Pouillier ; 3e, méd. arg., « Pigaso », à M. Pierart-Scrive ; 4e, méd. de bronze, « Une II », à M. X... ; 5e, 6e et 7e, flots de rubans, « Outsitt », à M. Fr. Maurel ; « Genis Blanes », à M. Paul Fort ; « Yorkshire Squire », à M. Martrove.

Prix d'Essai, pour tous chevaux non inscrits sur les contrôles de l'armée française et montés par des gentlemen et n'ayant jamais gagné en un des plusieurs prix une somme de 500 francs en concours hippique :

1er prix, 200 fr., « Baron », à M. Paul Wadine ; 2e, 100 fr., « Betsbeo », à MM. Petit et vicomte Longin-Spindler ; 3e, 100 fr., « Cronstadt », à M. de Villardrot ; 4e, 100 fr., « Black-Bird », à M. Desprès ; 5e, 6e et 7e, flots de rubans, « Beauregard », à M. Ed. Rasson ; « Schnapsrock », à M. Maurice Desnazières ; « Aiglon », à M. Denain.

Grand Prix du Club, pour tous chevaux montés par des gentlemen pour ceux ayant gagné depuis le 1er janvier 1906, en an ou plusieurs prix, une somme de 2.000 fr. ou plus :

1er prix, 800 fr., « Gratin II », à M. Margraff, monté par M. H. Le Comte ; 2e, 400 fr., « Megellan », à M. Denain ; 3e, 200 fr., « Aiglon », à M. Denain ; 4e, 100 fr., « Téméraire », à MM. Hermusteent et Réguillart ; 5e, 100 fr., « Kennedi », à M. de Ladoucette ; 6e, 100 fr., « Nitrate », à M. Desmontis ; 7e, 100 fr., « Langueur », à M. Lineau ; 8e, 100 fr., « Marie », à M. Roger-Driard.

Comme dimanche, la musique du 43e de ligne prêtait son gracieux concours à la fête.

UN MEETING SYNDICALISTE A ROUBAIX

Hier soir, a eu lieu, à Roubaix, le meeting syndicaliste que, depuis une dizaine de jours la presse et les organisations collectivistes annonçaient à grand renfort d'articles et de circulaires distribuées sur la voie publique, et dont le but était de protester contre les mesures prises par le gouvernement à l'égard des syndicats de fonctionnaires.

Ce meeting était organisé par les syndicats rouges de la ville.

Dès 7 h. du soir, une foule très nombreuse composée surtout de curieux entrait par le défilé de voir MM. Nègre et Grangier, l'instituteur et l'employé des postes récemment révoqués, stationnait rue et place de la Gare.

Pour parer à tout incident des gendarmes des environs avaient été adjoints aux brigades et à la police de Roubaix et un assez important service d'ordre avait été organisé sous les ordres de M. Marion, commissaire central.

Le train, amenant les orateurs, est arrivé en gare de Roubaix à 7 h. 55.

En descendant : MM. Jules Guesde, député de Roubaix ; Chaquiers, député de Lille ; Carlier, député de Marseille ; Blanc, député du Vaucluse ; Vandervelde, député socialiste belge ; Grangier, secrétaire-général du Syndicat des sous-agents des postes et télégraphes ; Nègre, secrétaire-général de la Fédération nationale des instituteurs et institutrices de France ; Roland, membre de la Confédération générale du Travail ; Duc-Quercy, publiciste.

Ils sont reçus par les quatre présidents des syndicats rouges et quelques employés et facteurs des postes.

A leur sortie de la gare, les manifestants les acclament. Une vingtaine de facteurs des postes, en grande tenue, s'avancent au-devant d'eux et leur offrent un bouquet.

Puis un cortège se forme ayant en tête la fanfare socialiste de la « Paix ».

Autour des orateurs, une bonne centaine d'inscrits marchent en criant : « Vive Guesde ! Vive Nègre ! Vive Grangier ! » Le reste de la foule reste calme et se contente de regarder.

La fanfare socialiste ne joue pas l'Internationale sur le parcours, mais elle entonne le grenoble Républicain, marquant par là quelle est la principale préoccupation des organisateurs de la manifestation.

Le cortège, très honteux, se dirige lentement par la Grande-Rue et la place de la Liberté. Il arrive devant l'Hippodrome sans qu'aucun incident marquant ne se soit produit.

Le meeting a commencé à 8 h. moins le quart à l'Hippodrome.

Sur l'estrade ont pris place les députés et sénateurs socialistes, les présidents des syndicats rouges et plusieurs agents des postes en tenue.

M. Jules Guesde prend la présidence et entame aussitôt une violente diatribe contre les gouvernements bourgeois, qui mettent entrave, dit-il, à la liberté syndicale.

M. Grangier lui succède et déclare, en substance, que le but des dirigeants des associations de fonctionnaires est de faire disparaître la muraille qui sépare le prolétariat administratif du prolétariat ouvrier.

Puis M. Nègre charge à fond contre les radicaux et leur gouvernement.

Ceux-ci, dit-il, sont opposés aux syndicats de fonctionnaires et surtout aux syndicats d'instituteurs parce que, jusqu'à présent, ils se sont toujours servis pour se faire élire des instituteurs. Ils craignent avec raison que, du jour où les instituteurs rentreront dans des organisations ouvrières, leur principal atout électoral aura disparu.

Le discours de M. Nègre est fréquemment interrompu par les cris de : « A bas Clémenceau ! A bas Briand ! A bas Viviani ! »

Les orateurs suivants développent le même thème et, à tour de rôle, doubent sur les radicaux.

Bagarre sur l'estrade

A minuit, alors que le dernier orateur avait terminé son discours, Broutchoux a demandé la parole.

Il a parlé pendant quelques minutes en abondant dans le sens des orateurs, mais il s'est mis tout à coup à parler contre le traitement de 14.000 francs accepté par les députés socialistes.

Des cris de désapprobation se sont alors élevés dans la salle et le président voulut enlever la parole à Broutchoux.

Cinq ou six amis de ce dernier qui se trouvaient dans la salle devant l'attitude hostile de l'assemblée, ont escaladé l'estrade, protégeant Broutchoux contre toute agression.

M. Guesde voulut en saisir un pour le faire descendre mais Broutchoux et ses compagnons se défendirent et une bagarre générale s'engagea entre socialistes et broutchoutistes.

Finalement ces derniers roulés de coups de pieds et de poings furent sortis de l'Hippodrome.

Broutchoux particulièrement avait été frappé. La police arriva quelques instants après, mais tous les broutchoutistes s'étaient éclipsés.

COUPS DE COUTEAU

Dimanche soir, vers neuf heures, Firmin Gillard, 20 ans, garçon boucher, rue Notre-Dame, entrait dans un estaminet tenu, boulevard de Paris, 11, par Auguste Bailleul. Il se mit à danser avec ces amis au son de l'accordéon.

La cabaretière, ne pouvant les faire danser au calme, les fit sortir.

Gillard, prenant dans sa poche un couteau, en porte un coup au bras gauche de la femme Bailleul. La blessure n'est pas grave.

— Dans la nuit de dimanche à lundi, vers une heure, une rixe survint place Cardot entre Jules T..., 30 ans, et Charles V..., 29 ans. Celui-ci porta à son adversaire deux coups de couteau dont l'un atteignit au dessus de l'œil gauche et l'autre au bras gauche.

T... n'a pas, jusqu'à présent, déposé de plainte contre V...

— Une scène qui a failli tourner au tragique, s'est déroulée, lundi après-midi, vers trois heures, rue des Filatures.

Un journalier, Jean Verscouten, qui demeure au numéro 15 de cette rue, à la suite d'une querelle avec sa femme, recherchait celle-ci pour la battre.

Il la trouva chez son père, Jules Laporte, qui tient un estaminet dans le voisinage.

Jules Laporte empêcha Verscouten de mettre son projet à exécution. Furieux, ce dernier, s'armant d'un grand couteau, s'élança sur son beau-frère qu'il tenta de frapper de son arme à la poitrine. Mais, d'un coup de pied, Verscouten fit lâcher le couteau à l'agresseur.

Ce fut alors une terrible lutte corps à corps au cours de laquelle le plus malmené fut Verscouten.

Si vous cherchez une place consultez la publicité des grands journaux du Nord et la LECTURE POPULAIRE 22, Grande-Rue

Mort au régiment d'un soldat roubaisien. — Dimanche soir est mort, à Sedan, un jeune soldat roubaisien, M. Julien Rambur, dont les parents demeurent rue du Carligny, 161.

M. Julien Rambur était incorporé au 147e de ligne. C'est le colonel Delaye qui a avisé le maire de Roubaix par télégramme de la mort du soldat.

Un concert de la Grande Harmonie au square Pierre-Catteau. — La Grande Harmonie attirait, dimanche, à ses membres honoraires, dans le cadre merveilleux du square Pierre-Catteau, une fête de nuit dont l'alléchant programme a obtenu le meilleur succès.

Le temps très favorable engageait à la promenade et la foule s'était rendue nombreuse dans le splendide square qu'inondait de toutes parts la clarté des milliers de globes lumineux placés sur le kiosque et tout le long des allées.

Le concert de la Grande Harmonie a été, naturellement, la partie la plus goûtée de la soirée.

Dans l'exécution des divers morceaux du programme, les musiciens de talent dont se compose notre belle phalange municipale ont, une de plus de plus, fait apprécier les remarquables qualités qui leur ont valu partout dès les plus flatteuses louanges.

Inutile de dire que d'unanimes applaudissements ont accueilli la fin de chaque morceau. Les solos ont été particulièrement goûtés ; ils ont été joués par MM. Paul Fournier, clarinettiste ; Tiberghien, saxophone ; Boudues, flûtiste.

L'exécution était dirigée par M. J. Koszul, le chef distingué de la Grande Harmonie.

A l'issue du concert, un feu d'artifice très réussi, tiré par M. De Bar, de Lille, a fort bien clôturé la fête.

Une disparition. — On signale la disparition, depuis samedi, de la Ve Vandekerkhove, 54 ans, domiciliée rue Louis-Dupire, 37. Cette femme était atteinte d'une grave maladie.

Les accidents de travail. — H. Jean Barsens, 61 ans, rue de la Balance, cour Degrave, 4, traversé chez MM. L. Watine et fils ; contusion de l'épaule droite en soulevant une enclume. 15 jours de repos.

— Fortuné Maes, rue de l'Epeule, cour Debarbieux, apprenti imprimeur chez M. Camille Verschneve ; plaie à la terre inférieure en voulant arrêter la pédale de sa machine. 10 jours.

— M. Loui Lizaine, 35 ans, rue des Longues-Haies, 167, manœuvre chez MM. Bayart père et fils ; rupture de fibres musculaires en levant un panier plein de briques. 15 jours.

— Mlle Marie Vanderbeke, 17 ans, rue Vauban, 17, à Tourcoing, épineuse chez MM. Lemaire frères et Richardson ; entorse du pied gauche en tombant. 15 jours.

Ce que l'on trouve. — Mme Marie Vanpeteghem, rue Voltaire, cour Montaigne, 7, a trouvé un portefeuille renfermant un porte-monnaie avec une certaine somme.

— Un trousseau de deux clefs trouvé rue du Pontenoy, a été déposé au commissariat de la rue Saint-Vincent-de-Paul.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

Nous recommandons le SAVON Thomas Rue SUPERIEUR 5 bis, 5, rue de Fives, LILLE

du 17 juin

Naissances. — Marie Bury, rue de Condé, impasse Castelet, 3 ; — Armand Willot, rue Ingres, 73. — Adolphe Dubruille, rue de Condé, 86, cour Hospital, 2. — Alexis-Thérèse Destombes, rue Collège, 67. — Fernand Mamez, rue de Flandre, 83. — Marie Mahieu, rue Danjoie, cour Jonville, 16. — Madeleine Kessel, rue de l'Alouette, 9.

Mariages. — Charles Duquesne, employé de commerce, rue de la Banque, 66, et Philomène Wyttenan, vieilleuse, rue du Collège, 69. — Henri Geldhof, coiffeur, rue de la Vigne, 49, et Germaine Carlier, piquireuse, rue de la Vigne, 2. — Arthur Duquesnoie, domestique, rue Nain, 32, et Dorothée Coulaset, journalière, rue Nain.

Décès. — Palmyre Beckelaert, 68 ans, soigneuse, rue Voltaire, cour Montagne, 16. — Alexandre Debrune, 20 ans, tisserand, rue Blanchemaille. — Désiré Grinsay, 66 ans, sans profession, rue de Barbieux.

Publications de mariage. — Charles Lamé, employé de commerce, rue de Saint-Amand, 54 et Jeanne Bayart, couturière, rue de Saint-Amand, 40. — Emile Semet, ajusteur-mécanicien, rue de Soubise, 22 et Marie Coolz, épileuse, rue de Soubise. — Charles Quevy, opérateur, rue de Soubise, 2 et Rachel Declercq, dévideuse à Hersaux. — Gaston Nicolas, apprêteur, rue de Mouvaux, 4, Espinchin et Angèle Ravier, épluchoire, même rue. — Maximilien Eeckhaut, rattacheur, boulevard de Colmar, 12, et Marie Bouckaert, rotgeuse, boulevard de Colmar. — Léon Pohu, mouleur en fer, rue Daubenton, cour Desmettre, 1, et Clémence Orvane, piqueuse, rue Daubenton, cour Desmettre, 1.

Pierre Depreeq, ingénieur des arts et manufactures, à Valenciennes, et Marie Lepeuve, sans prof., place de la Liberté, 32. — Ernest Van Deuren, noyautour, à Croix, et Natalie Leuntjens, sans prof., rue de Lannoy, 34. — René Lamarque, entrepreneur de carrelages, rue de Lannoy, 147, et Mathilde Delannoy, sans prof., à Tourcoing. — J.-B. Vandersche, corroyeur, à Mouvaux, et Louise Delannoy, couseuse de velours, rue de l'Epeule, 162. — Lucien Monnet, ingénieur, rue Lacroix, 67, et Marguerite Fabre, sans prof., à Paris. — Firmin Pepin, mouleur en fer, à Mouscron, et Célestine Wimelis, bobineuse, à Wattrelos. — Théotime Wallon, garçon de café, rue de la Redoute, 141, et Marie Steffen, couturière, rue de la Redoute.

— J.-B. Béghin, peigneur, rue d'Alger, 38, et Marie Lemaire, lessiveuse, rue Jeanne-d'Arc, 2. — Albert Lacroix, peintre décorateur, à Wattrelos, et Angèle Vergheid, sans prof., rue Saint-Joseph, 66. — Alexandre Vandersmissen, apprêteur, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 14, et Joséphine Chantry, épluchoise, rue Desrème, 2. — Alphonse Dallaurie, journalier, rue Labreyère, 74, et Nathalie Gerberie, soigneuse, rue Jacquart, cour Masurel, 20. — Isidore Dewitte, empl. de filature, rue de Bouvines, cour Fontier, 27, et Eugénie Haspel, tisserande, rue de Lannoy, cour Desprez, 27. — Charles Tiberghien, fileur, rue Rossini, 28, et Adolphine Jansenne, fileuse, rue Jean-Bart, cour Vanneste, 6. — Joseph Cardé, journalier, rue Saint-André, 65, et Marie Finckenbein, bobineuse, rue Saint-André.

Léopold Deparpe, peigneur, rue du Parc, 9 et Rosalie Demeunynck, journalière, rue Wait, cour Six, 22. — Gustave Boheck, gendarme à pied, rue des Arts, 132, et Gabrielle Lacocq, s. prof., rue d'Isly, 11. — Paul Fournier, empl. de contr., rue de la Chapelle-Carrette, 2, et Hermine Codron, sans prof., à Tourcoing. — Albert Reloose, ourdisseur, rue de l'Ommelet, 46, et Cordula Coura, ourdisseuse, rue de la Halle, 15. — Joseph Gérardi, débardeur, rue Bernard, cour Mayot, 9, et Irma Patou, rattacheuse, rue de Tuulis, cour Bommerie, 2.

PRINCESSE MAKOKO Savon royal Victor VAISSIER

WATTRELOS

Contribuables. — Le rôle des droits d'épreuve d'appareils à vapeur (1er trimestre 1907) se ten recouvrement entre les mains de M. Dupuy, percepteur de Croix, 90, rue de Lille, à Roubaix.

WATTRELOS. — Du 1 juin. — Naissance. — Elodie Thevelein, Plouys.

Mariage. — Jules Durieux, tisserand, et Marie Metelee, soigneuse.

Décès. — Marie Dequeyne, 2 ans, rétablissement, rue du Trou-du-Foesan.

CROIX

L'Harmonie du Crêchet a donné dimanche à 4 heures, dans le parc de M. Leclercq-Delcontre, Grande-Rue, un concert à ses membres honoraires et aux familles de ses sociétaires.

Elevé dans un cadre de verdure, le kiosque que M. Leclercq avait offert à la société du Crêchet, était décoré de larges rubans tricolores. Le chef M. Behlels avait choisi des morceaux difficiles et très intéressants. Le public a fait fête au kiosque en les applaudissant à chaque exécution.

A l'entr'acte M. Léon Petit a offert un bouquet à M. Leclercq pour le remercier de son hospitalité. Ce dernier a remercié l'harmonie du Crêchet de l'honneur qui lui était fait de la recevoir.

Le concert s'est terminé vers sept heures.

Mort de la doyenne. — Lundi, est décédée, rue de l'Amiral-Courbet, 17 bis, Marie Decottignies, veuve de Joseph Dumont. Cette dame avait atteint sa 95 année. C'était la doyenne de Croix.

Ses funérailles auront lieu mercredi, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Pierre.

Le conseil municipal se réunira vendredi à 8 h. du soir.

Chorale Sainte-Cécile. — Mercredi, à 8 h. 1/2, répétition générale à l'église.

Accident de travail. — A l'usine Holden, Allen Herbert, 33 ans, contre-maître, boulevard de la Chapelle, 134, a eu le médius gauche sectionné à moitié de la phalangette, par le déclic d'une sabotuse. 20 jours de repos.

Un acte de malveillance. — Dimanche soir, vers 9 heures 1/2, un individu inconnu a jeté une brique dans la vitrine du débit de tabac, tenu par M. Watteau, à l'angle de la Grande-Rue et du contour Saint-Martin. La glace d'une valeur de 135 francs, a été brisée sur un tiers de sa superficie. La police a ouvert une enquête.

CROIX. — Du 17 décembre. — Naissance. — Jules Duquesnoy, rue du Tonkin, 33.

CROIX. — Naissances. — Roger et Yvonne Gellet, rue Pasteur, 36. — Denise Renard, rue Guizot, 37.

Décès. — J.-B. Vaine, 51 ans, rue Gambetta, 22. — J.-B. Merlede, 45 ans, rue de Wasquehal, 64.

WASQUEHAL

Cercle d'études. — Lundi soir s'est tenue la réunion habituelle où fut traitée la grave question de l'alcoolisme :

On s'y est attaché à démontrer que l'alcoolisme est à la fois un poison pour l'individu, le dissolvant de la famille, l'ennemi de la vie sociale — et un péril pour la nation.

Egaré et retrouvé. — Un jeune homme qui ne jouit pas de toutes ses facultés, Georges Carez, 18 ans, du Petit-Beisieux, se trouvait égaré à Wasquehal dimanche soir.

Recueilli par M. Verrier, cordonnier, il passa la nuit chez ce dernier. Hier le père et la sœur du jeune homme, qui avaient appris où il était dirigé, vinrent le reprendre chez M. Verrier, à qui ils expliquèrent que s'étant rendu chez une sœur à Wilkens, Carez avait, m'a-t-on pris la route de Wasquehal, au lieu du chemin de Baisieux.

Voiture renversée. — Une voiture de paille s'est renversée dans le boulevard, hier après-midi, sans provoquer d'accident de personne.

Ces incidents coutumiers ne se produiraient plus si aisément lorsque le boulevard sera, dans un avenir prochain, mieux nivelé.

Tombé à l'eau. — Lundi après-midi, un débardeur, légèrement pris de boisson, est tombé dans la dragueuse chargée, qui se trouvait dans le vieux canal de Croix à proximité de l'écluse de Wasquehal.

En cherchant à se dépêtrer, il fit une chute dans le canal d'où il sortit heureusement à sortir à la nage.

Ayant absorbé une grande quantité d'eau, le débardeur s'est senti fortement indisposé après l'accident.

WASQUEHAL (Capreau). — Etat-civil et religieux. — Naissances. — Florimond Pevrosse baptisé le 2 juin. — Maurice Bourgois, baptisé le 9 juin.

Mariages. — Rémi Sarah et Albertine Tattevalle ; Simon Lecroix et Gabrielle Dehaille. — Romain Blavret et Blanche Dupuis. — Albert Nuyschaeber et Elise Dayptier.

Sépultures. — Pierre Lecomte, décédé le 11 mai. — Emile Henricart, décédé le 2 juin. — Sylvie Mignot, décédé le 4 juin. — Germain Vandelanotte, décédé le 14 juin.

FLERS-BOURG

Agression nocturne. — Dimanche soir, vers 9 h. et demie, Mme Henri Chaline, demeurant rue d'Hem, revenait avec ses enfants par la rue de Lille et suivie à 50 mètres de son mari.

A hauteur du nouveau boulevard, deux individus se précipitèrent sur Mme Chaline et la renversèrent. Le mari, entendant ses cris, accourut, mais reçut un coup de canne-tête au-dessus de l'œil, et un coup de tête en pleine poitrine, qui le fit rouler sur la chaussée.

Deux cyclistes, arrivant sur les lieux, mirent les deux bandits en fuite.

LYS-LEZ-LANNOY. — Du 15 juin. — Mariage. Vanouthe Henri, magasinier, à Lys, et Brout Germaine, imprimeuse, à Lys.

Publications de mariage. — Frasphant J.-B., journalier, à Lys, et Blin Florence, journalière, à Lys. — Litin Henri, journalier, et Murnard Marguerite, fileuse, à Lys. — Vreux Pierre, tisserand, à Lys, et Pau Marie, épeleuse, à Lys. — Dessaux Jules, domestique, à Lysrs, et Algoet Angèle, cuisinière, à Lys.

Naissance. — Demoitre Marguerite, rue Thiers.

Décès. — Terras Marie-Louise, 3 semaines, rue de Lysrs.

HEM. — du 17 juin. — Décès. — Marie Giromond, 21 mois, Petit-Lannoy. — Denis Poechain, 56 ans, Citadelle.

Mariage. — du 17 juin. — Paul Delobel, docteur en médecine à Lille et Antoinette Multon, à p. à Hem.

TOURCOING

A QUI LA FAUTE ?

Un ami nous fait les réflexions suivantes :

Vous avez écrit hier que les Belges ne nous jugeaient pas mûrs pour la liberté congrès. Mais à qui la faute ? Les catholiques n'ont jamais troublé les cortèges de carnaval et les manifestations des libres-penseurs, ou des socialistes. Pourquoi donc leur refuser la liberté complète puisqu'ils laissent leurs adversaires jouir tranquillement de cette prérogative ?

A qui la faute ? Mais à l'Homme à la cravache. C'est lui qui retarde.

LES DEUX GENDARMES

Deux gendarmes, un beau dimanche,
Chevauchaient le long d'un sentier.
L'un portait le hardi panache,
L'autre le jaune hausse-col.
Le premier dit d'un ton sévère :
« Tourcoing manque de garnison ! »
— Brigadier, répondit Pandore,
Brigadier, vous avez raison.

Phébus, au bout de sa carrière,
Pas encor les apercevoir.
Le brigadier, de sa voix fière,
Troubla le silence du soir :
« Grâce à nous, Tourcoing reste encore
Au courage de Gosselin Gros ! »
— Brigadier, répondit Pandore,
Brigadier, vous avez raison.

« Ah ! c'est un métier difficile :
Des libertés faire un zéro,
Et pétiner dans cette ville
Ce qu'on tolère dans l'Hérault.
Pourtant : ce métier nous honore », Dit mon officier franc-maçon.
— Brigadier, répondit Pandore,
Brigadier, vous avez raison.

Mon principe est qu'en politique
Tous les gouvernements sont bons.
J'ai cabré sous la République,
Je cabrerais sous les Bourbons.
Même, j'ai (pourquoi ? je l'ignore)
Conduit un apache en prison !
— Brigadier, répondit Pandore,
Brigadier, vous avez raison.

S'il fallait combattre une grève,
Je serais un peu moins guerrier
Mais des cléricaux !... pas de trêve
Si l'on veut rester brigadier.
Même, en faisant le matamore,
J'espère un troisième galon...
— Brigadier, répondit Pandore,
Brigadier, vous avez raison.

Mon « mar-gis » c'est couvert de gloire...
Autant que la France au Maroc.
Comme il figurait la Victoire
A l'Hôtel de Ville du Bloc ?
J'entrevois aussi, — douce mémoire ! —
L'Hôtel de Ville... en son perron,
— Brigadier, répondit Pandore,
Brigadier, vous avez raison.

Puis, le rêverie en ébonbe ?
On n'entendit plus que le pas
Des chevaux marchant en cadence ;
Le brigadier ne parlait pas.
Mais, quand revint la pâle aurore,
On entendit un vague son :
— Brigadier, répondait Pandore,
Brigadier, vous avez raison.

D'après Gaillabe NADAUD.

M. L'ABBÉ BOURGEOIS

Nos lecteurs ont appris la nomination de M. l'abbé Bourgeois à l'importante paroisse de Notre-Dame de Grâce à Loos. Son installation aura lieu d'ici quelques jours.

Nous ne pouvons le laisser s'éloigner de nous, sans lui adresser nos vœux les plus sincères pour le succès de son nouveau ministère et l'assurance du souvenir reconnaissant que conserveront à son égard les catholiques de Tourcoing.

M. l'abbé Bourgeois était parmi nous depuis vingt-sept ans. Il fut dix-neuf ans à la tête des œuvres de la ville et pendant le même laps de temps, directeur du patronage de Saint-Christophe. Que de jeunes gens lui doivent l'inestimable bienfait de leur formation solidement chrétienne !

Les œuvres ouvrières et sociales trouvèrent toujours en lui un initiateur de grand zèle et la Bonne Presse un administrateur habile, un propagateur infatigable : La « Croix » de Tourcoing lui doit en grande partie sa fondation.

Nommé premier curé de la paroisse Sainte-Anne en 1900, il a laissé, après sept ans, pourvue de toutes les institutions capables d'assurer à ses fidèles une vie chrétienne intense. Son départ est sincèrement regretté.

C'est assez dire combien peut s'estimer heureuse la paroisse de Notre-Dame de Loos dont il devient pasteur. M. l'abbé Bourgeois lui arrive avec son cœur d'apôtre, son incessante activité, les trésors de son expérience et la renommée des succès incontestés de son long ministère parmi nous. « Ad multos annos ! »

Institution du Sacré-Cœur. — A l'occasion de la fête de M. le Supérieur, une soirée récréative sera donnée le mercredi 19 juin, à cinq heures et demie, dans la salle des fêtes du Collège, par un groupe d'anciens élèves, au profit des familles assistées par la Conférence des jeunes gens.

On trouvera des cartes (1 franc) chez le concierge de l'Institution.

Nouvelles protestations contre les expulsions des congrégations. — Nous recevons les communiqués suivants :

Les électeurs de la 3e section de l'Action libérale populaire, réunis au Cadran, rue Nationale, ont voté à l'unanimité un ordre du jour de protestation contre la suppression des prétentions qui avaient lieu dernièrement à Tourcoing. Ils ont également protesté contre les menaces de M. le ministre contre le clergé et le catholicisme.

D'autre part, [illegible] réunis le dimanche 9 juin, place des Phalènes, 13, blâment énergiquement le vote du Conseil municipal de Tourcoing [illegible] procédant à l'expulsion [illegible] rue pour les congrégations [illegible] et déclarent la lutte [illegible] jusqu'à ce que [illegible] pleine et entière pour eux comme pour les autres.

Deux jeunes gens se noyaient [illegible] un coup de revolver. — Un blessé. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers une heure et demie du matin, trois jeunes [illegible] du poste Lucien Bonaparte [illegible] de chaînes, rue de Guinée, [illegible] Antoine B..., 18, qui [illegible] revolver qui [illegible] inoculation.

Le docteur Bernard [illegible] au blessé qui fut [illegible] priah. Le docteur Calleux [illegible] la balle. La blessure n'est pas grave [illegible] un repos de 10 jours.

M. Rougeron, commissaire de police, a ouvert une enquête.

Il a appris que, revenant de Roubaix, Beaufils et ses camarades avaient remarqué quatre jeunes gens qui les avaient [illegible] ces derniers, pour montrer [illegible] tête du coup de revolver sur [illegible] disant : « Ça t'apprendra à faire la police ! » Les agresseurs ont [illegible] pris la fuite. On sait le reste. Mais elle va bien la jeunesse.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 17 juin.

Naissances. — Dumoulin Maurice, rue Favart. — Vanneyn Suzanne, rue St-Pierre, 51. — Debisschop Marie, rue Nationale, 2. — Lemin Fernand, rue Carnot. — Sana Patrice Yvonne, rue de Menin, 160. — Bonnet J.-B., rue Bonne-Nouvelle, 21.

Décès. — Cau Julien, rue du Gand, 557. — Fleurisse Sophie, 6 ans, rue du Luxembourg, 5. — Delescluse Pierre, 14 ans, rue du Luxembourg, 61. — Desmarchelier Cécile, 88 ans, rue d'Halluin, 2.

Mariages. — Marie Jules, manœuvre, et Duterne Jeanne, [illegible] — Charlat Gérard, employé de bureau, et [illegible] Stella de Jonghe, publicitaire.

Grands Vins de Champagne de SAINT-MARCEAUX ET Cie, REIMS

BOUSBECQUE

Agression. — Lundi matin, vers 8 h. 1/2, Buyse, 11 ans, [illegible] aux Bois, sortit du Colibris, revenait chez lui en passant par le dernier qui se trouve chez la veuve de M. Delannoy et un champ de [illegible] qu'il fut assailli par un individu qui se trouvait caché dans le sentier. Aussitôt [illegible] accourut aussi que M. [illegible] un [illegible] de individus, [illegible] prendre. On croit que [illegible] Halluin.

BOUSBECQUE. — Publication de mariage. — Henri Verbère et Gabrielle Potier. — Désiré Depracter et Irma Nollet.

BOUSBECQUE. — Naissances. — Gérard Honnet, rue St-Joseph. — Joseph Marescaux, Chemin des Vaches.

RONCQ

Vol. — Des voleurs se sont introduits dans le jardin de M. Guermonprez, sculpteur des Brouteux, derrière l'église Saint-Roch, ils en sont emparés d'une grande quantité d'échalottes estimées 5 à 6 francs.

— Alloisy Alfred, domestique, rue de Lille, s'est plaint qu'on lui a enlevé 3 lapins la nuit dernière. Il les estime 7 fr. 50.

RONCQ. — Du 15 juin. — Naissances. — Paul Delannoy, rue Blanc-Pour.

Publications. — Firmin Warlop, boutonnier, à Zenen (Belgique), et Alida Dedie, cultivatrice à Staeden (Belgique). — René Poope, disernaud, et Julie Casier, étirageuse.

Mariage. — Séraphin Stroop, 41 ans, chauffeur, et Emilie Hemeryck, 39 ans, dévideuse.

HALLUIN

UNE CONFÉRENCE HARDIE !

La Société des Conférences Populaires donne des réunions un peu partout, et, dernièrement, on le sait, on refusa l'entrée à M. l'abbé Derem, curé d'Halluin, qui se présentait pour assister à l'une des conférences données dans sa paroisse, au « Café de Metz ».

Ces jours derniers, des affiches placardées sur les murs de la ville annoncaient une nouvelle conférence qui devait être donnée hier, dimanche 16 juin, et dont le sujet était : « Les bienfaits de l'école laïque ».

Persuadé que, cette fois encore, on ne manquerait pas de se livrer, à cette occasion, à des attaques injustifiées contre la Religion, M. le Curé prit de nouveau le ministère d'assister, convaincu, d'ailleurs, qu'il serait admis cette fois, à la conférence. M. Louis Charle, membre du Comité organisateur, l'avait promis, en effet, lors de la réunion publique du 21 avril.

La correspondance échangée à ce propos, et dont nos lecteurs prendront connaissance, montre que le Comité organisateur a de nouveau opposé un fin de non-recevoir à la demande de M. le Curé.

A Monsieur Louis CHARLE,
Rue des Ecoles à Halluin.

Cher Monsieur,

Le dimanche 21 avril dernier, a eu lieu au « Café de Metz », une conférence sur les « Réformes Sociales devant le Parlement ». J'ai eu l'honneur de m'y présenter, parce que je voulais me rendre compte des attaques qui pourraient être dirigées contre la Religion et y répondre au besoin.

A mon grand regret, on a cru ne devoir pas faire droit à ma demande, sous prétexte que la conférence n'était pas publique.

Toutefois, vous avez bien voulu affirmer devant toutes les personnes présentes qu'à la conférence suivante on me laisserait entrer et que je pourrais alors y exercer le contrôle et prendre la parole si [illegible] A la veille de la nouvelle conférence annoncée pour le 23 juin, je rappelle votre promesse et je viens vous en faire savoir en même temps que j'ai l'intention de me présenter demain sans quelque témoin.

Dans l'espoir que vous voudrez bien me faire un accueil favorable, je vous prie, cher Monsieur Charle, d'agréer l'hommage de ma considération la plus distinguée.

Ec. DERAM,
curé.

Halluin, 15 juin 1907.

Monsieur le curé,

En réponse à votre demande de jeudi concernant la conférence de dimanche 16 juin, au « Café de Metz », cette conférence, comme la dernière, donnée par la section des Conférences Populaires dont le délégué est à Halluin, M. Lengez, instituteur, rue du Midi, n'est pas de nature à [illegible] comme la dernière, un [illegible] public, et contradictoire.

Je vous prie, Monsieur le Curé, de recevoir l'expression de ma parfaite considération.

L. CHARLE.

Halluin, 16 juin 1907.

Mépris de cette histoire : Messieurs les Radicaux ne semblent pas rechercher la lumière et s'abstient guère d'profiter la confusion. Pourquoi donc ? Doute-t-ils de la bonté et de la justice de leur cause ? C'est là, naturellement, ce que l'on dit et ce que l'on croit.

Ligue Patriotique des Françaises. — Hier, à trois heures, dans une salle de l'Ecole dominicale, Mme veuve Delacourt, de Cambrai, a fait une intéressante causerie sur la Ligue des Françaises. Avant de se retirer, les Dames présentes ont décidé d'organiser prochainement une réunion dans le but de fonder à Halluin une section de la Ligue Patriotique des Dames Françaises, suivant le désir exprimé dernièrement par Mgr Delamaire.

La date de cette réunion sera fixée sous peu.

HALLUIN. — Du 15 juin 1907. — Naissance. — Yvonne Leon, rue de la Pompette. — Décès. — Casimire Gaser, 2 ans, rue de Fives.

HALLUIN. — Du 17 juin. — Naissances. — Lucienne Marcelline, place de Lille. — Décès. Agnès, cimetière de Lesquin.

Le WEST END TAILORS
69, Boulevard de la Liberté, LILLE
A l'honneur de rappeler aux Dames qu'elle trouveront au [illegible]
77, même Boulevard
LAMBERSART
[illegible]

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Le Midi bouge

Démission de M. Sarraut sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur

M. Sarraut, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, vient d'adresser sa démission à M. Clémenceau par la lettre suivante :

Paris, 17 juin 1907.

Mon cher Président et ami,

Je vous remets ma démission de sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur.

Vous savez quelle est mon affection profonde et dévouée pour votre personne, elle se double au moment où je cesse d'être à vos côtés immédiats d'une reconnaissance qui ne s'éteindra jamais pour votre bienveillance à mon égard, pour l'amitié que vous m'avez témoignée en toute circonstance, qui fut mon réconfort et restera mon orgueil.

Les événements dont mon arrondissement est le théâtre ne me permettent pas de vous continuer la collaboration que je vous ai donnée depuis 15 mois avec une [illegible] sans réserve.

Ils m'enlèvent, avec la possibilité de défendre jusqu'au bout à vos côtés du gouvernement la cause de ceux qui m'accueillirent comme un fils adoptif, la liberté d'esprit nécessaire pour vous prêter tout l'appui que vous êtes en droit d'exiger de votre collaborateur le plus direct.

C'est une question de loyauté et de confiance que de vous le dire.

Vous me connaissez assez pour savoir quelle est mon [illegible] constance.

Croyez, mon cher président et ami, à mon affection indéfectible.

SARRAUT.

Les ministres se réuniront ce matin au Conseil de Cabinet.

MOUVAUX

Patronage Saint-Joseph. — **Tombola.** — Les nombreux enfants et jeunes gens qui composent les deux sections du patronage Saint-Joseph, mai au mois de juin de voir leur désir réalisé. Depuis longtemps, ils attendaient — avec une impatience bien marquée — la tirage de cette petite tombola que les généreux bienfaiteurs de cette œuvre si importante des jeunes organisent chaque année à Mouvaux. M. Pagnin, curé de la paroisse, avait tenu à assister à cette petite fête de famille et à prendre dans le cœur de ces chers enfants l'idée du patronage, ses peines, leurs conquêt